CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E164942** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2028**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2016B00291

Siret : 821 484 888 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD BATISSUR 7203737604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD BATISSUR 7203737604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2026

Raison sociale : PLOMBERIE CHAUFFAGE LIONEL CUOQ

1 RUE DES LAVOIRS
TREVAS
43600 LES VILLETTES

Téléphone : 06 08 23 50 43 **Fax :**

Portable : 06 08 23 50 43

Responsabilité légale :
CUOQ LIONEL JOEL ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : lionelcuoq@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 216 737 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	17/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 11:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E164942** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2028**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2016
Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2016B00291

Siret : **821 484 888 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD BATISSUR 7203737604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD BATISSUR 7203737604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2026

Raison sociale : **PLOMBERIE CHAUFFAGE LIONEL CUOQ**

1 RUE DES LAVOIRS
TREVAS
43600 LES VILLETTES

Téléphone : 06 08 23 50 43 **Fax :**
Portable : 06 08 23 50 43

Site Internet :
E-mail : lionelcuoq@orange.fr

Responsabilité légale :
CUOQ LIONEL JOEL ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 11:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.